

Mise en ligne : 6 mai 2014.
Dernière modification : 8 janvier 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

MANUFACTURE DE PORCELAINES INDUSTRIELLES DE L'INDOCHINE, Haïphong

Épisode précédent :
Manufacture de porcelaine industrielle de Haïphong.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Porcelaine_indus._Haiphong.pdf

Manufacture de porcelaines de Haïphong
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 août 1927)

Le conseil d'administration a décidé l'appel des 3^e et 4^e quarts, soit vingt-cinq piastres par action, cette somme devra être versée par les actionnaires du 15 au 31 août 1927. dans les caisses de la Banque de l'Indochine.

La société va mettre incessamment en chantier les travaux de modification de son usine de Cua-Cam, qui comportent d'importants remblais destinés à mettre le terrain de l'usine au niveau de la digue, la construction de nouveaux magasins, ateliers et séchoirs, et l'édification d'un four semi-continu, à récupération de chaleur, dont la mise en marche permettra à la fois de quintupler et de perfectionner la fabrication.



Coll. Serge Volper

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

MANUFACTURE DE PORCELAINES INDUSTRIELLES DE L'INDOCHINE
S.A. au capital de 195.000 piastres
divisé en 3.900 actions de 50 piastres

(statuts déposés le 30 juin 1926 chez M^e de Kerartry, notaire à Hanoï)

Siège social à Haïphong

TIMBRE
ABONNEMENT

ACTION DE 50 PIASTRES NOMINATIVE
entièrement libérée

M. Vayrac, Émile Paulin Hippolyte
Un administrateur (à gauche) : ...Sach
Un administrateur (à droite) : ?

M.P.I.
ACTION DE JOUISSANCE
REMBOURSEMENT EFFECTUÉ LE 20 AOÛT 1952

Décision de l'assemblée générale extraordi-
naire des actionnaires du 30 avril 1952

I.D.E.O., Hanoï

Manufacture de Porcelaines industrielles de l'Indochine
Extrait, résumé du rapport au conseil d'administration.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 décembre 1927)

Avant d'examiner les comptes, nous devons vous signaler les difficultés qui se sont produites au lendemain de la constitution de la société et les dommages causés à votre usine, notamment à ses deux fours intermittents, par les inondations de 1926 ; nous insisterons sur les conséquences de malfaçons qui ont marqué les débuts de l'exploitation.

Imputable à deux surveillants indigènes qui cessèrent du jour au lendemain, pour des causes difficiles à préciser sinon à soupçonner, d'apporter, comme ils le faisaient la veille, les soins indispensables à une cuisson normale des porcelaines, ces malfaçons eurent pour effet d'annihiler presque totalement le rendement des premières fournées de produits.

Les remplaçants de ces deux surveillants qui furent renvoyés, durent à leur tour se mettre au courant de la marche de la fabrication et acquérir la pratique des fours ; pendant ce temps, les fournées furent peu nombreuses et généralement défectueuses.

Plus tard, en février 1927, votre usine fut immobilisée par les fêtes du Têt, pendant une vingtaine de jours.

Enfin la vente, mal organisée, ne rendait pas suffisamment.

C'est à cette période de malfaçons, de travail ralenti, de rendement défectueux et de manque d'organisation de la vente, qu'il faut attribuer le déficit de 12.664 \$ 56 qui figure au bilan du premier exercice social sous la dénomination « Pertes d'exploitation ».

Grâce à des efforts incessants, la situation, devenue meilleure à partir de mars (fournées plus nombreuses, progrès très réels en quantité et qualité) a continué à s'améliorer sans arrêt.

La progression croissante des recettes permit de réduire les prélèvements sur le capital, auxquels il fallait, au début, avoir recours chaque mois.

Les effets de la période de mise en train ont actuellement cessé de se faire sentir, et si ce premier exercice avait duré 12 mois au lieu de huit et demi, et si la marche de l'exploitation avait été simplement normale, à défaut même de toute amélioration industrielle, les résultats auraient certainement été satisfaisants.

Lors de la fondation de votre société, le montant du capital fut fixé de manière à supporter les dépenses et frais inhérents à une société nouvelle et, surtout, à permettre la modernisation de l'usine, condition essentielle du succès de l'entreprise.

Il était donc bien indispensable de doter l'usine :

1° D'un outillage mécanique approprié, supprimant le travail à la main, et capable d'assurer une fabrication rapide, homogène et régulière.

2° de magasins assez spacieux pour recevoir les produits fabriqués par catégories et choix, permettant un facile contrôle des entrées et sorties.

3° d'un four à feu continu, susceptible de réaliser une cuisson constante, et d'un rendement en rapport avec l'outillage mécanique prévu.

Une telle transformation générale n'a pu être effectuée aussi rapidement que votre conseil le désirait.

La question d'un four à feu continu, dans un pays où les spécialistes de ce genre d'industrie sont rares, a demandé une étude longue et délicate.

Bien que ce programme ne relève pas de l'exercice clos le 30 juin 1927, nous avons tenu à vous mettre au courant de la situation présente, et à vous faire part de notre confiance dans les avantages que l'on est en droit d'en attendre.

L'exécution de ce programme doit être achevée en février 1928. Il représente une immobilisation de \$ 41.500, et c'est pour pouvoir l'exécuter que votre conseil a décidé l'appel de la seconde moitié du capital souscrit.

« L'INDOCHINE », II^e VOLUME
par H. CUCHEROUSET
(suite de notre n° du 15 décembre 1930)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 janvier 1931)

[...] En ce qui concerne la céramique et la verrerie et l'industrie phosphatière au Tonkin et au Cambodge, la seule mise au point que nous nous permettrons est relative à un fait tout récent ; c'est que l'une des deux usines annamites de porcelaine signalée [celle de Haïphong], compromise par des errements dont les Annamites mettront encore bien des années à se défaire, a été sauvée et a repris sa marche ascendante grâce à une direction commerciale et technique française [Manufacture de porcelaines industrielles de l'Indochine]. [...]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 mars 1933)

La Manufacture de Porcelaines industrielles, de Haïphong, signale la concurrence dangereuse qui est faite aux fabriques locales par l'industrie japonaise favorisée par l'arrangement franco-japonais relatif à l'Indochine, qui a été signé à Paris le 13 mai 1932. Cette industrie, pour importer plus facilement ses produits, a copié les modèles locaux. Elle proposera de relever à 400 francs le droit sur la porcelaine décorée, ainsi qu'une surtaxe de change de 20 % sur les porcelaines spécifiquement asiatiques.

TONKIN

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mai 1933)

La Manufacture de porcelaine et la Sfate de Namdinh se plaignent de la concurrence japonaise.

La question de l'électricité au Tonkin
par H. CUCHEROUSET
(L'Éveil de l'Indochine, 5 août 1934)

[...] Lorsque le courant industriel sera réduit à Haïphong de 12 1/2 %, sans doute la porcelainerie vendra-t-elle ses écuelles, ses théières et ses isolateurs, électriques à un prix plus abordable et réclamera-t-elle moins bruyamment l'exhaussement de la muraille douanière. [...]

Charbonnages de Tuyen-Quang*
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 31 août 1935)

[...] Les principaux clients de la Société ont été la « Société de Transports Maritimes et Fluviaux de l'Indochine », « le Chemin de fer du Protectorat », la « Fonderie de Quang Yen », les « Verreries d'Extrême-Orient » et la « Société des Porcelaines ». [...]

Société des Charbonnages de Tuyên-Quang
Assemblée ordinaire tenue à Hanoi le 30 juillet 1936
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 19 décembre 1936)

[...] Nos principaux clients ont été : Société des Transports Maritimes et Fluviaux de Indochine, les Chemins de fer du Protectorat, la Fonderie à zinc de Quang-Yên et les Verreries d'Extrême-Orient. Nous avons également livré aux fabricants de porcelaine et aux particuliers pour le chauffage domestique. [...]
